

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	agent d'exploitation postes de relevage
Date de mise à jour de la fiche de poste	02/10/2019
N° de référence du poste	

Pôle	Ingénierie et Services Urbains		
Direction	Direction de l'assainissement	Missions	Collecter et évacuer à la rivière, au moindre coût, les eaux usées et les eaux pluviales sans nuisance pour les usagers, le personnel, la rivière dans les conditions fixées par la réglementation
		Effectif	150
Service	Exploitation assainissement	Missions	Exploiter les infrastructures nécessaires à la collecte et au traitement des eaux usées et pluviales
		Effectif	100
Agent : nom, prénom et matricule			

Cadre statutaire	Filière <i>2 filières possibles, si missions le permettent</i>	Catégorie	Cadre d'emploi	Niveau de classification du poste <i>(si besoin)</i>
	Exploitation / Technique	Exploitation	Agent d'usines	2.2

Situation hiérarchique	Fonction de son responsable hiérarchique direct (n+1)
	réfèrent "Exploitation installations"
	Nombre d'agents sous sa responsabilité
	0
	Nombre d'agents encadrés directement par lui (n-1)
	0

Relations fonctionnelles internes et externes de l'agent	Au sein de sa Direction
	Unité maintenance
	Cellule métrologie
	Au sein de la Ville, du CCAS et de Rennes Métropole
	Sans objet
	Avec les élus
	Sans objet
	En externe
Entreprises et fournisseurs intervenant sur les équipements	

Attributions du poste <i>(finalité générale du poste)</i>	Assure l'exploitation des installations de pompage du système Beaurade
	Participe aux opérations de maintenance préventive niv 1 et 2, curative et chantiers de renouvellement d'équipements (y compris débouchage pompes)

Missions de l'agent

Contexte	<p>L'organisation du service repose sur des secteurs géographiques basés sur le principe des systèmes de traitement.</p> <p>Sur chacun de ces secteurs, l'unité "Exploitation des systèmes de traitement" a la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement des équipements ainsi que de garantir la qualité du process épuratoire des effluents sur l'ensemble des installations confiées sous sa responsabilité (station épuration, PR, ouvrages EP ...).</p> <p>Intégré au sein de cette unité, l'agent d'exploitation installations est placé sous l'autorité du référent "exploitation".</p> <p>Cependant, en fonction des types d'intervention à réaliser, il travaille sous l'autorité fonctionnelle d'autres référents. En effet, pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur des référents dans les domaines suivants : maintenance électromécanique, opérations de renouvellement d'équipements, télégestion –automatisme, GMAO, exploitation ou process épuratoire.</p>
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Contrôle de bon fonctionnement des équipements, exploitation des installations, participation à la maintenance préventive, curative et aux chantiers de renouvellement d'équipements :</u> <p>Sur le système Beaurade, le référent Exploitation établit la planification des activités d'exploitation à réaliser ainsi que les moyens à mettre en œuvre. Une fois ce travail effectué, l'agent d'exploitation installations est chargé d'effectuer la préparation de chantier et de réaliser la mission seul ou en se coordonnant avec les intervenants désignés. L'objectif est de mener à bien cette opération dans le délai imparti et de la tracer dans les outils internes (GMAO ou autres).</p> <p>Ainsi, l'agent d'exploitation installations contrôle le bon fonctionnement des équipements et réalise l'entretien courant y compris l'aspect visuel des ouvrages et plus globalement des sites.</p> <p>Il s'assure de disposer des réactifs en quantité suffisante et le cas échéant en réfère à son encadrant. Il gère les dépotages de produits de traitement et est le garant du respect des consignes de sécurité lors de ces opérations.</p> <p>Il effectue le suivi des stocks des sous-produits et autres déchets générés par l'activité et en réfère à son encadrant lorsque des bennes doivent être évacuées des sites.</p> <p>De la même façon, il suit le niveau d'encrassement des bâches et informe afin de planifier les interventions de curage auxquelles il participe avec l'équipe VHP.</p> <p>L'agent d'exploitation installations assiste l'agent de conduite steu lors des interventions de maintenance préventive de niveau 1 et 2. Il peut également être sollicité en soutien sur des chantiers de renouvellement d'équipements.</p> <p>S'agissant des interventions curatives et notamment les débouchages de pompes, il intervient pour dépanner l'installation et le remettre en service dans le respect de son niveau d'habilitation électrique te les consignes de sécurité.</p>

	<p>- <u>Santé, sécurité</u> :</p> <p>L'agent d'exploitation installations est un acteur important dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Ainsi, il doit s'assurer de sa sécurité, de celle de ses collègues et celle des sous-traitants opérant sur son secteur, par exemple en rédigeant des plans de prévention (PIT) avant toute intervention. Le respect des consignes environnementales et le port des EPI sont obligatoires. Toute situation dangereuse imprévue doit être signalée à l'encadrement.</p> <p>- <u>Astreinte</u> :</p> <p>L'agent d'exploitation installations peut effectuer des interventions en dehors des heures ouvrées et sur l'ensemble du territoire en gestion dans le cadre d'astreintes. Lors de ces opérations, il assiste l'agent de maintenance pour assurer le dépannage des équipements en défauts ou à minima garantir la fonctionnalité dégradée de l'équipement ou de l'ouvrage. L'objectif est de maintenir la continuité de la collecte et/ou du traitement en fonction des problèmes rencontrés. Une astreinte distincte existe sur l'usine OVH qui peut, en fonction des cas, être une sollicitation ou un soutien.</p>
Mission de remplacement ou de suppléance	En fonction des impératifs du service, l'agent d'exploitation installations peut être sollicité ponctuellement sur diverses missions en lien avec ses compétences et son niveau d'habilitation.

Contraintes du poste <i>Ex : exposition au bruit, déplacements fréquents, manutentions lourdes...</i>	Travail en milieu insalubre Apte à la manutention de charges, à l'accessibilité dans les échelles et au travail en hauteur Apte aux travaux électriques Port des EPI et tenue de travail
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Compétences liées au poste	
Connaissances et savoir-faire souhaités	CAP, BEP éventuellement BAC Professionnel, électromécanique, électricité industrielle, maintenance industrielle Capacité à valider une habilitation électricité permettant le débouchage des pompes en toute sécurité Capacité à travailler en équipe Capacité à réagir rapidement dans les situations d'urgence
Autres pré-requis pour exercer les missions <i>ex : diplôme, expériences...</i>	

Environnement du poste	
Horaires	8h-11h45 et 13h00-16h45
Temps de travail	37h30
Lieu de travail	Ensemble des installations confiés à la régie
Éléments de rémunération liés au poste	
Conditions particulières d'exercice des missions <i>ex. poste itinérant, astreintes...</i>	Nécessité de se déplacer (permis de conduire obligatoire) Participation aux astreintes Peut être appelé ponctuellement sur un autre poste en fonction des contraintes de service
Moyens matériels spécifiques	Casque Protection auditive

	Gants manutention Masque anti odeur Lunettes pour personnel affecté au dépotage
Dotation vestimentaire	5 Vêtements de travail bleus 3 casquettes toiles 1 Parka 1 ensemble de pluie 1 gilet de froid 5 Tee-shirt 1 paire de claquettes 1 paire de brodequins de sécurité 1 paire de bottes de sécurité (+ cuissardes) 1 paire de chaussons pour bottes

Fonction correspondant <i>Les fiches de tâches sont disponibles sur l'Intra</i> <i>Cocher les missions assurées</i>	Approvisionnements - commande	
	Documentation	
	Restauration / PDA	
	Moyens de l'administration	
	Informatique	
	Ciril	
	Propreté	
	Congés	
Formation		

Missions de sécurité au travail <i>Cocher les missions assurées</i>	Assistant de prévention	
	Coordonnateur de site / responsable d'établissement	
	Chargé d'évacuation	

Principaux interlocuteurs de l'agent	Correspondant formation	S.LEGRUEL
	Correspondant congés	A.KERBRAT
	Correspondant restauration / PDA	A.KERBRAT
	Correspondant de service (service paie situations administratives)	A.KERBRAT
	Correspondant informatique	V.PAQUEREAU
	Assistant de prévention	Y.LEFEBVRIER
	Chargé(e) de ressources humaines	A.KERBRAT

Validation du directeur	Nom : GUEGUEN Boris Date : 02/10/2019
Validation du chargé RH	Nom : Date :